

L'enherbement permanent

Introduction



La controverse existe chez certains oléiculteurs au sujet des « mauvaises herbes » qui poussent dans leurs oliveraies.

Un tapis herbacé ?

La permanence d'un tapis herbacé dans nos oliveraies est une pratique qui s'inscrit dans le cadre de l'oléiculture raisonnée qui est une étape vers l'oléiculture biologique.

Au désherbage chimique qui laisse un sol nu s'oppose le fauchage et la tonte de l'herbe sous les arbres. Pourquoi ?

Plusieurs raisons de laisser le sol enherbé :

1. L'enracinement superficiel de l'olivier ne retient pas la terre et un sol nu se dégrade.
2. L'herbe ne prive pas l'olivier de ses nutriments. Lors de la tonte, les débris tombent sur le sol et enrichissent la couche d'humus, relargant les nutriments et les rendant aux racines de l'olivier.
3. Les racines des herbes aèrent le sol et le rendent plus meuble en lui donnant une structure, surtout dans nos sols argileux.
4. La couche d'humus et de feuilles tombées abrite des arthropodes carnassiers, des coléoptères (staphylins, carabes, ...), des araignées chasseuses, des cloportes, des vers de terre ... Ce sont des auxiliaires précieux.
5. Le sol qui se remet à vivre avec un complexe argilo-humique qui retient les nutriments.

6. La couverture herbacée protège le sol de l'évaporation.

Le rééquilibrage de l'oliveraie est en marche et la pression des auxiliaires, notamment sur la mouche de l'olive a des aspects bénéfiques.



Petite araignée chasseuse-sauteuse face à une mouche Téphritidée.



Chevalier du Mérite Agricole

Raymond GIMILIO

Consultant oléicole, Chevalier du Mérite Agricole

Oléiculteur à Claret

Membre du CA UPP034

Majoral et Vice-Président des Chevaliers de l'Olivier du
Languedoc



**Dégustateur CGA Paris
Produits oléicoles**